

La stratégie énergétique gouvernementale menace la sécurité d'approvisionnement en électricité du pays

Le CCE EDF SA a pris connaissance des annonces du président de la République dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Le CCE EDF SA est intervenu dans le cadre du débat public, notamment par la publication d'un cahier d'acteur. A ce stade, ce projet de PPE va à l'opposé de l'intérêt général.

S'agissant de la sécurité d'approvisionnement, le CCE EDF SA rappelle l'importance de disposer d'un socle de production pilotable (disponible toute l'année, à toute heure), en complément indispensable à des moyens de production intermittents (disponibilités dépendant de l'ensoleillement et du vent, et peu prévisibles) :

- Le projet de fermeture à très court terme des deux sites charbon d'EDF menace la sécurité d'approvisionnement en France. Le CCE d'EDF rappelle que les salariés ont, dans la perspective partagée de limiter les émissions de gaz à effet de serre, travaillé sur un projet de conversion biomasse permettant de remplacer le charbon par des déchets verts. Ce projet « EcoCombust » est devenu un dossier industriel crédible présenté dernièrement en CCE ;
- Les fermetures anticipées de tranches nucléaires en exploitation sont injustifiées si elles ne reposent pas sur une demande de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ou pour des raisons économiques invoquées par l'exploitant.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, enjeu central pour la lutte contre le réchauffement climatique, le CCE EDF SA insiste sur le caractère massivement décarboné de la production électrique. Le choix de la fermeture de tranches nucléaires et leur remplacement par des EnR intermittentes ne générerait aucune diminution des émissions de CO₂ du mix électrique.

Le CCE EDF SA rappelle également que tous les mix électriques bas carbone dans le monde sont ceux qui reposent soit sur l'hydroélectricité, soit sur le nucléaire, soit sur une combinaison des deux. A ce titre, le démantèlement du parc hydraulique et la fermeture anticipée de tranches nucléaires sont des menaces pour relever ce défi.

Par ailleurs, le CCE EDF SA considère que la fermeture de ces moyens de production constitue un gâchis industriel, économique, et social puisqu'elle génèrera inévitablement un manque à gagner pour EDF et *a minima* 7 000 suppressions d'emplois de salariés EDF. L'impact emploi sur les prestataires, notamment permanents, sera non négligeable, tout en risquant de fragiliser des entreprises travaillant pour le nucléaire.

Au-delà du manque à gagner pour EDF, et donc pour l'ensemble des usagers de l'électricité, ces derniers devront également supporter le surcoût du développement des énergies renouvelables intermittentes. Celles-ci bénéficient déjà d'un soutien public de près de 5,3 milliards d'euros annuels, prélevés sur les factures d'électricité de tous les usagers, via la CSPE (Contribution au service public de l'électricité) et la contribution climat énergie « taxe carbone ». La perspective d'une multiplication de la capacité installée, sans modèle économique viable, impactera inévitablement la facture énergétique de l'ensemble des usagers, alors même que près de 11 millions de personnes sont déjà en situation de précarité énergétique.

Enfin, les annonces du président de la République engagent également une réflexion sur la structure d'EDF. Le CCE EDF SA rappelle tout l'enjeu d'une entreprise nationale intégrée pour répondre aux missions du service public.

Le CCE EDF SA se fait le porte-voix de la seule ambition des agents du service public de l'électricité : permettre à chacun d'avoir accès à une électricité décarbonée, accessible à tous, à tout moment, et au meilleur prix.

Contacts presse

Jean-Luc Magnaval, secrétaire du CCE EDF SA
06 68 29 54 80 - jean-luc.magnaval@edf.fr

François Dos Santos, secrétaire adjoint
07 60 73 60 03 – francois.dos-santos@edf.fr

www.cceedfsa.fr

cce-edf-sa@edf.fr

Fax +33 1 82 24 88 99

Tel.+ 33 1 82 24 85 25

